



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 1024

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la campagne « L'Alsace embauche pour gagner », campagne qui avait pour objectif de faire embaucher 2 300 jeunes par des PME/PMI locales. Une trentaine de chargés de mission ont été sélectionnés et recrutés par l'ANPE pour une campagne de 9 mois, avant d'être avertis de l'annulation de leur contrat au motif de la décision prise par le Gouvernement de supprimer cette campagne. Au vu des résultats des campagnes précédentes - à savoir, l'embauche de quelque 4 000 jeunes -, il souhaiterait connaître les motivations de la suppression de cette campagne.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Zeller](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1024

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2350

Question retirée le : 20 avril 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)